



Communiqué de presse



6 septembre 2022

Sport équilibré reconnu pour préserver et améliorer sa santé, éco-responsable et accessible à tous, peu coûteuse, **la randonnée est sans conteste l'activité sportive plébiscitée par les Français avec 27 millions de pratiquants***. Douce ou sportive, pour s'aérer le corps et l'esprit ou partir à l'aventure, elle se pratique au gré des envies de chacun. **Partout en France, la Fédération française de la randonnée pédestre propose de découvrir la rando sous toutes ses formes et dans les meilleures conditions de sécurité au sein de ses 3500 clubs affiliés.**

Pourquoi randonner dans un club FFRandonnée ?

- Pour **bénéficier d'un encadrement de qualité** par nos **10 000 animateurs bénévoles diplômés**, pour entretenir sa motivation en **pratiquant toute l'année** grâce à des sorties régulières et offrant des possibilités de dépaysement à l'infini, à deux pas de chez soi ou partout en France et à l'étranger, grâce aux séjours organisés par les clubs affiliés.
- Pour **partager le plaisir de se retrouver en groupe** tout en **améliorant sa condition physique, faire des rencontres avec des passionnés** qui partagent leur **expérience** de la pratique de la rando et transmettent leurs **connaissances** sur les territoires, la nature, l'histoire, le patrimoine, etc.
- Pour **s'essayer à de nouvelles pratiques** : longe côte - marche aquatique, marche nordique, raquette à neige, marche d'endurance, trek et itinérance, pratiques santé, Rando challenge® ...

Comment trouver un club FFRandonnée qui me correspond ?

- **En contactant la FFRandonnée dans votre département** : nos équipes sont à votre écoute pour identifier un ou plusieurs clubs répondant à vos attentes de pratiques à proximité de votre domicile et vous communiquer leurs coordonnées.

- **Sur le site internet de la FFRandonnée (ffrandonnee.fr)**, vous pourrez également trouver le club qui convient à vos aspirations dans la rubrique « nos clubs -> trouver un club ».

En fonction de vos disponibilités, de votre condition physique, de vos envies de pratique, le responsable du club vous proposera généralement une journée découverte de la rando ou d'une discipline associée avant d'adhérer.

Quels autres avantages mon adhésion offre-t-elle ?

La **licence FFRandonnée** permet de bénéficier d'une **assurance adaptée** car, contrairement aux idées reçues, la randonnée n'est pas toujours sans risque. Elle donne également **accès à de nombreuses formations** partout en France afin d'**améliorer sa pratique** ou **s'investir bénévolement** (pour devenir animateur, baliseur, pour apprendre la lecture de carte, l'orientation, etc.). Elle permet enfin d'accéder à **des offres exclusives et des réductions** sur la boutique en ligne de la Fédération ou auprès des partenaires de la FFRandonnée (topoguides, magazine Passion Rando, équipement, voyages, hébergements, ...). Enfin, la licence FFRandonnée permettra fin 2022, d'accéder gratuitement à des fonctionnalités premium sur la nouvelle application mobile **MaRando®** créée par la Fédération.

Contact presse FFRandonnée Anne Deny / 01 44 89 93 87 – adeny@ffrandonnee.fr

**Sondage FFRandonnée et Union Sport&Cycle, La Randonnée et moi, décembre 2021.*

